

## Procès verbal Conseil Municipal du 25 septembre 2015

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Guy BERTHOLON, Maire.

Présents : M. Guy BERTHOLON, Mme Natacha DELAFOSSE, M. Christian MAUQUET, M. Cédric TERREE, M. Christophe JEAN, M. Matthias PAIN, M. Willy BLAKE-LEMARE, M. Samuel MELLET, M. Hervé DHEROUVILLE, Sandrine RENOUF

Absents ayant donné procuration à : Néant

Absents excusés : Mme Gaëlle VILLANT

Absents : Néant

### Approbation du procès verbal du CM du 28 août 2015

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

### Agenda d'Accessibilité Programmé

#### Délibération n° 2015/014

L'arrêté du 08 décembre 2015 impose la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) situés dans un cadre bâti existant et des installations ouvertes au public (IOP) existantes. Ces dispositions devaient être applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

En 2011, un audit avait été demandé par la Communauté de communes de l'Elle, pour tous les ERP du territoire. Saint-Lô Agglo a demandé une mise à jour de cet audit tenant compte des nouvelles recommandations.

Les diagnostics ont été étudiés et révisés afin d'établir un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP). La version revue et corrigée est présentée au Conseil. Elle propose une baisse significative du coût avancé par le cabinet ASCAUDIT qui n'avait pas modifié certaines lignes du diagnostic en tenant compte des nouvelles réglementations. De plus certaines actions, jugées aberrantes, ont été supprimées

#### Agenda d'Accessibilité Programmé pour l'ensemble du patrimoine de Saint-Germain d'Elle (50)

	Adresse		ERP		Services proposés	
			Catégorie	Type		
Eglise	Le Bourg	50810 Saint-Germain d'Elle	5	V	Lieu de culte	
Mairie	Le Bourg	50810 Saint-Germain d'Elle	5	W	Administration	
Salle des fêtes	Le Bourg	50810 Saint-Germain d'Elle	5	L	Salle communale	

  

	Budget Ad'AP						Total
	2016		2017		2018		
	Montant	Tx avancement	Montant	Tx avancement	Montant	Tx avancement	
Eglise		0%		0%	9 870,00 €	100%	9 870,00 €
Mairie		0%	3 380,00 €	100%		100%	3 380,00 €
Salle des fêtes	10 000,00 €	50%	10 050,00 €	100%		100%	20 050,00 €
	10 000,00 €	30%	13 430,00 €	70%	9 870,00 €	100%	33 300,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, la proposition d'Ad'AP et autorise le Maire à présenter la demande de validation de l'agenda auprès des services préfectoraux.

La délibération C2015-07-06.151 du conseil communautaire de Saint-Lô Agglo met en place un fond de concours pour les communes dont la population est inférieure à 2 000 habitants. Cette aide concerne les projets de mise aux normes d'accessibilité des équipements communaux recevant du public, avec un taux maximum de 25 %, plafonné à 40 000 € avec un maximum de 15 000 € par commune sur la période de 5 ans et dans la limite de l'enveloppe disponible.

Le Conseil décide de déposer un dossier de demande de fond de concours pour les travaux d'accessibilité de la salle des fêtes pour 2016.

## **Motion de soutien à la proposition de l'Association des Maires de France (AMF)**

### **Délibération n° 2015/015**

Dans le cadre du plan d'économie de 50 milliards d'euros, les concours financiers de l'Etat sont appelés à diminuer confrontant les collectivités locales à de graves difficultés financières. L'AMF, lors de sa réunion du 17 juin dernier, a décidé d'une journée nationale d'action dans toutes les communes et les intercommunalités de France, le samedi 19 septembre prochain.

L'AMF demande de soutenir son action pour sauvegarder l'investissement et les services publics locaux, et que soit révisé le programme triennal de baisse des dotations, tant dans son volume que dans son calendrier, en adoptant la motion de soutien pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Après délibération, le Conseil décide, à l'unanimité de soutenir la demande de l'AMF.

## **Informations - Questions diverses**

### ➤ Demande d'arrêt de bus

La demande de création d'un nouvel arrêt de bus pour les élèves du collège de Saint-Clair-sur-Elle déposée à Saint-Lô Agglo n'a pas été validée par la commission transport. La raison invoquée est un problème de sécurité lié à la situation dans un carrefour, évaluation rendue par le Conseil Départemental.

Une nouvelle expertise sera demandée au Conseil Départemental par l'intermédiaire de Saint-Lô Agglo, expertise à laquelle nous demanderons d'être présent.

### ➤ Pose des décorations de Noël

La date arrêtée est le samedi 05 décembre. Un complément de petit matériel électrique devra être acheté.

### ➤ Agent recenseur

Une demande sera faite auprès des habitants de Saint-Germain pour le recrutement d'un agent en vue du prochain recensement en 2016

### ➤ Olympiades de l'Elle

Créée en 1985, cette manifestation sportive permettait de regrouper les communes de l'Elle, ainsi que la Meauffe, Saint-Jean-des-Baisants et Sainte-Marguerite d'Elle. Ces compétitions se sont déroulées au cours des années 1985, 1988, 1991 et 1998. En suspend depuis 1998, l'association existe toujours. Il a été décidé de la dissoudre lors de la réunion des communes ayant participé aux olympiades et de redistribuer les fonds aux écoles pour de l'investissement en matériel sportif ou pédagogique. La répartition sera faite par rapport au nombre de participation de chaque commune, chaque participation se montant à environ 400 €, et chaque commune intégrée dans un des cinq RPI ou syndicat scolaire.

### ➤ Visites au monument John SIMONETTI

De nombreux visiteurs américains viennent voir la stèle John SIMONETTI et nous recevrons Eric TRATNER et son fils Andrew le lundi 28 septembre. Il faudrait prévoir une signalétique explicative près du monument, avec une possibilité de signer le livre d'or sur le site internet de la commune.

### ➤ Travaux

La cuisine a été livrée, les travaux des murs et l'installation doivent être terminés avant le 17 octobre.

### ➤ Chemins communaux

Le chemin de L'Etoquet à La Jambinière semble en très mauvais état. Ce chemin devrait faire partie des chemins de randonnée gérés par Saint-Lô Agglo, et donc réparé, balisé et entretenu par Saint-Lô Agglo. Il est décidé de visiter les chemins de la commune afin de constater leur état d'entretien et leur praticabilité. La visite est fixée au vendredi 23 octobre.